

AFFICHÉ
LEJ3./..02/2021

**2024/.....**Parafe

#### **DELIBERATION N°441**

OBJET: RAPPORT ET DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2024- BUDGET ANNEXE RPA - RESIDENCE DES PERSONNES AGEES

Entendu l'exposé de Monsieur Cyril GHOZLAND, Adjoint au maire ;

Vu les articles L.2312-1, D.2312-3 et L.5217-10-4 du code général des collectivités territoriales prévoyant l'organisation d'un débat sur les orientations budgétaires ;

Vu le rapport sur les orientations budgétaires 2024 du budget annexe RPA – Résidence des personnes âgées ;

Vu l'avis de la commission finances, budget ;

Considérant que ce rapport donne lieu à un débat, acté par une délibération spécifique, qui donne lieu à un vote ;

### APRES EN AVOIR DELIBERE;

#### LE CONSEIL MUNICIPAL:

PREND ACTE du déroulement du débat d'orientation budgétaire 2024 du Budget annexe RPA – Résidence des personnes âgées.

APPROUVE le rapport d'orientation budgétaire 2024 tel qu'annexé à la présente.

## **DELIBERATION ADOPTEE PAR:**

- 28 Voix Pour: Monsieur Jean-François ONETO, Madame Josyane MELEARD, Monsieur Patrick VORDONIS, Madame Christine FLECK, Monsieur Cyril GHOZLAND, Madame Suzanne BARNET, Monsieur Patrick SALMON, Madame Chantal BOURLON, Monsieur Jean-Claude DEBACKER, Madame Marie-Laure MORELLI, Monsieur Ziain TADJINE, Madame Isabelle DUPUIT, Monsieur Paulo SALGADO LOPES, Madame Anne-Marie CADART, Monsieur Frédéric MARCOUX, Madame Espérance AUDINEAU, Monsieur Jacques VERDIER, Madame Indira GOKOUL, Madame Françoise MILLET, Madame Chantal LAÏK/CLAVERO, Monsieur Emmanuel CLEMENT, Madame Zohra CHEIK-ELEZAAR, Monsieur Patrick SEMBLA, Monsieur Carlos VINHAS PEREIRA, Madame Valérie BOURGUIGNON, Madame Béatrice LAINÈ, Monsieur Bruno WITTMAYER, Madame Lucie CZIFFRA.
- 5 Abstentions: Monsieur Jean-Pierre BARIANT, Madame Laëtitia DEVRIENDT, Monsieur Manuel MACHADO, Madame Antoinette JARRIGE, Madame Aline PALOMARES.

Vu et délibéré les jours, mois et ans que dessus Ozoir-la-Ferrière le 7 février 2024

> La secrétaire de séance Josyane MÉLÉARD.

Vu et délibéré les jours, mois et ans que dessus Ozolr-la-Ferrière le 7 février 2024

> Le Maire, Jean-François ONETO.

> > RECU EN PREFECTURE le 12/82/2824

Application agréée E-legalite.com

70\_DE-077-217703503-20240207-DELIB\_441-B



DIRECTION GÉNÉRAL DES SERVICES

2024/..... Parafe

### **CONSEIL MUNICIPAL DU 7 FÉVRIER 2024**

 Conseillers en exercice :
 35

 Présents :
 25

 Absents :
 10

 Pouvoirs :
 08

 Votants :
 33

Convoqués le : 31 janvier 2024

L'an deux mil vingt-quatre le sept février à vingt heures, le conseil municipal de la commune d'Ozoir-la-Ferrière, s'est réuni à l'Espace HORIZON, sous la présidence de Monsieur Jean-François ONETO, maire.

PRESENTS: Monsieur Jean-François ONETO, Madame Josyane MELEARD, Monsieur Patrick VORDONIS, Madame Christine FLECK, Monsieur Cyril GHOZLAND, Madame Suzanne BARNET, Monsieur Patrick SALMON, Madame Chantal BOURLON, Monsieur Jean-Claude DEBACKER, Madame Marie-Laure MORELLI, Monsieur Ziain TADJINE, Monsieur Paulo SALGADO LOPES, Monsieur Frédéric MARCOUX, Madame Espérance AUDINEAU, Monsieur Jacques VERDIER, Madame Indira GOKOUL, Madame Françoise MILLET, Madame Chantal LAÏK/CLAVERO, Madame Zohra CHEIK-ELEZAAR, Madame Valérie BOURGUIGNON, Madame Laëtitia DEVRIENDT, Madame Antoinette JARRIGE, Monsieur Bruno WITTMAYER, Madame Aline PALOMARES, Madame Lucie CZIFFRA.

ABSENTS: Madame Nathalie RUCHMANN, Monsieur Malek BENSAI.

# ABSENTS AYANT DONNE POUVOIR:

| Madame Isabelle DUPUIT Madame Anne-Marie CADART Monsieur Emmanuel CLEMENT Monsieur Patrick SEMBLA Monsieur Carlos VINHAS PEREIRA Monsieur Jean-Pierre BARIANT Madame Béatrice LAINÈ | à à à à à à à à | Monsieur Cyril GHOZLAND Madame Chantal BOURLON Madame Christine FLECK Monsieur Ziain TADJINE Monsieur Jean-François ONETO Madame Valérie BOURGUIGNON Madame La Stitio BOURGUIGNON |
|---|-----------------|---|
| Monsieur Manuel MACHADO   | à               | Madame Laëtitia DEVRIENDT   |

Monsieur le maire déclare la séance ouverte et le conseil municipal désigne à l'unanimité, Madame Josyane MÉLÉARD, secrétaire de séance, en application de l'article L.2121-15 du code général des collectivités territoriales.